

# Les conditions de travail des ouvrières de la maroquinerie travaillant à domicile

I. Thaon<sup>1</sup>  
B. Lhotellier<sup>1</sup>  
A. Thiebaut<sup>1</sup>  
M. Prenat<sup>2</sup>

1. Services des maladies professionnelles,  
CHU Saint-Jacques,  
2, place Saint-Jacques,  
25030 Besançon.

2. Action santé au travail  
du Doubs, 5, rue Victor-Sellier,  
25000 Besançon.

Tirés à part : I. Thaon,  
à l'adresse ci-dessus.

E.mail :  
i1thaon@chu-besancon.fr

## Summary

### Working conditions of female homeworkers in the leather industry

Arch Mal Prof Env 2007; 68: 119-125

#### Purpose of the study

In France, industrial homeworking decreased during the last thirty years, but some workers still have industrial activities at home. However even when homeworkers have occupational medical surveillance, occupational physicians have difficulty in assessing their real working conditions. The purpose of our study was to increase knowledge of working conditions of female homeworkers in the leather industry.

#### Method

During summer 2004, we sent an autoquestionnaire to 46 homeworkers working for two leather factories. The data collected were homeworking duration, general working conditions (daily length of work, schedule, and place of work in the house...). We also consider the chemical risk (use of glue, dye, or solvent, trade name and amount of chemicals used, decanting and re-labeling, storing of chemicals at home.)

#### Results

The participation rate was 84.7% (39/43). Night working (26.3%) and weekend working (28.2%) are common. Few homeworkers had a special room only for working. Most of those homeworkers (26/39) used glue, dye or solvent. Usually chemicals were decanted into salvaged bottles in the factory before they were brought back home. Then there was no label or inappropriate label on the salvaged bottle. This probably explains the common lack of knowledge on chemicals used (more than half of these homeworkers did not know the trade name of chemicals used). Moreover, dangerous behaviours increasing the risk of work-

## Résumé

#### Objectif

En France, malgré son fort déclin depuis les années 80, le travail industriel à domicile persiste. Cependant, même lorsqu'une surveillance en santé au travail est mise en place pour ces salariés à domicile de type industriel, leurs conditions réelles de travail restent inaccessibles au médecin du travail. L'objectif de notre travail était de mieux appréhender les conditions de travail des ouvrières de l'industrie de la maroquinerie travaillant à domicile.

#### Méthode

Durant l'été 2004 nous avons adressé un autoquestionnaire à 46 ouvrières travaillant à domicile pour deux entreprises de maroquinerie. Les données recueillies concernaient l'ancienneté dans le travail, les travaux réalisés, les conditions générales de travail (durée du travail, horaires, lieux de travail...). Une attention particulière était également portée au risque chimique (utilisation de colles, teintures et solvants, nom et quantité des produits utilisés, fractionnement et réétiquetage, stockage des produits à domicile).

#### Résultats

Le taux de participation a été de 84,7 % (39/46). Le travail régulier une partie de la nuit (26,3 %) ainsi que le travail régulier au cours des week-ends (28,2 %) sont assez fréquents. Les ouvrières disposant d'une pièce spécifiquement réservée à l'activité professionnelle sont rares. La plupart de ces ouvrières (26/39) utilisent de la colle, de la teinture et/ou des solvants. Or le plus souvent ces produits sont fractionnés et transvasés dans des flacons de récupération dans l'atelier avant le transport au domicile. L'étiquetage est alors inexistant ou très incomplet. Ce qui explique probablement le manque de connaissance

related injuries (smoking or eating during work) or the risk of household injuries (working near their young children, working in the kitchen or in the dining room) were reported.

#### Conclusion

Frequent use of chemicals, night work, lack of knowledge on preventive measures and dangerous behaviours require that occupational physicians provide more information and training on occupational risk to homeworkers. Moreover a reminder of employers' duties about chemical risk is necessary.

---

#### Mots-clés :

Travail à domicile, conditions de travail, industrie du cuir.

---

#### Key-words:

Homeworking, working conditions, leather industry.

L'article L721-1 du code du travail définit les travailleurs à domicile comme étant les personnes qui effectuent à leur domicile des tâches confiées par un ou plusieurs employeurs (sauf les particuliers employeurs), moyennant une rémunération forfaitaire (1).

Du XVIII<sup>e</sup> siècle au début des années 1980, les travailleurs à domicile exerçaient essentiellement des activités de type industriel. Ainsi, dans les années 50 à 80, les principaux secteurs d'activité employant des salariés à domicile étaient l'industrie de l'habillement le secteur du cuir et de la chaussure et l'industrie textile (2). Cependant, au cours des années 80, le travail à domicile a subi de profondes mutations avec l'apparition du télétravail et l'explosion des services à la personne (par exemple les assistantes maternelles des crèches familiales). La proportion des ouvriers a alors diminué fortement (41 % en 1995 contre 90 % dans les années 50) au profit de la catégorie des employés. Les activités du secteur tertiaire (services domestiques, action sociale...) ont remplacé les activités industrielles. Entre 1963 et 1997, l'industrie de l'habillement est passée du premier au 12<sup>e</sup> rang. Cependant, la France compte encore des travailleurs à domicile du secteur industriel. En 1993, l'INSEE recensait un peu plus de 10 000 ouvriers à domicile dans le secteur du cuir et de la maroquinerie (2).

des ouvrières concernant les produits manipulés (plus de la moitié des ouvrières concernées ignore jusqu'au nom d'au moins un des produits qu'elles utilisent). De plus, des comportements à risque d'accident du travail (fumer en travaillant, plus rare manger en travaillant), mais également d'accident domestique (travail en présence d'enfants en bas âge, travail dans le lieu de préparation ou de prise des repas) ont été mis en évidence.

#### Conclusion

La fréquence de la manipulation de produits chimiques mais également du travail de nuit, la méconnaissance des mesures de prévention et l'existence de comportements à risque doivent nous inciter à porter une attention toute particulière à ces ouvrières à domicile du secteur industriel, notamment en matière d'information et de formation. Un rappel des obligations de l'employeur concernant la prévention du risque chimique (fractionnement et réétiquetage) paraît également indispensable.

Les études concernant les conditions de travail des travailleurs à domicile sont cependant peu nombreuses. Elles concernent généralement les salariés du secteur tertiaire : télétravail ou assistantes maternelles (3-5). Les publications concernant les ouvrières à domicile du secteur industriel sont plus rares et la plupart concernent le secteur textile au Canada (6).

Actuellement, la Franche-Comté compte encore quelques entreprises spécialisées dans la maroquinerie de luxe qui emploient des ouvrières à domicile. Bien que les décrets d'application concernant la surveillance médicale du travail des salariés à domicile prévus à l'article L 721-23 du code du travail ne soient jamais parus, ces entreprises ont mis en place pour leurs salariés travaillant à domicile une surveillance médicale du travail similaire à celle dont bénéficient leurs ouvriers travaillant en atelier (1, 2). Cependant, en vertu des lois protégeant la vie privée, les conditions réelles de travail des ouvrières à domicile restent, de fait, inaccessibles au médecin du travail. Face à ces salariés, le médecin du travail se heurte donc rapidement à quelques difficultés pour appréhender le poste de travail. En effet, même si les tâches confiées aux ouvrières à domicile sont identiques à celles des ouvrières travaillant à l'atelier, leurs conditions de travail ne sont pas comparables. Pour les ouvrières à domicile, le lieu de travail et le domicile sont confondus,

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/2694653>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/2694653>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)